

# Projet de réseau de transport public du Grand Paris

Commission particulière du débat public (CPDP Grand Paris)



## Les rencontres professionnelles : un enjeu de premier plan pour le développement économique et social, l'image et l'aménagement de notre pays

Avec un impact économique estimé à 8 milliards d'euros, la filière des congrès salons et autres rencontres professionnelles représente un enjeu important pour la France et ses territoires.

Si la mesure de l'impact est d'abord économique et sociale, il est important de relever que la portée de cette activité va bien au-delà, avec des enjeux d'image, de promotion des dynamiques de recherche et d'innovation, de qualité d'accueil, d'aménagement et de rayonnement des territoires concernés, en particulier à l'international.

En réalité, les enjeux concernent une grande partie des composantes économiques d'un territoire, à commencer par les entreprises, mais également les pôles de compétitivité et autres clusters qui ont besoin de ces rencontres professionnelles pour promouvoir leurs produits, services et autres innovations, et ainsi assurer leur pérennité.

France Congrès a d'ailleurs mené en 2010 une étude complète et fort instructive sur les synergies possibles entre les opérateurs de la filière congrès et salons et les pôles de compétitivité, avec le soutien de la DATAR et d'Atout France.

Les congrès, salons et autres événements d'entreprises agissent donc directement et indirectement sur la dynamique des territoires, et contribuent de plusieurs façons à les structurer, les animer et à leur permettre de se développer économiquement.

## Maintenir Paris Ile de France parmi les leaders mondiaux

La région capitale doit faire face à une âpre compétition internationale qui ne cesse de se renforcer au fil des années. Cette concurrence impose aux principaux opérateurs de la place (institutionnels et privés) d'améliorer sans cesse la performance de l'offre disponible, selon une approche globale prenant en compte les principaux leviers de progrès. Avant toute chose, la qualité et l'efficacité d'une destination de congrès-salons se mesurent au niveau de ses infrastructures de transports, d'accueil et d'hébergement.

En outre, nous assistons depuis quelques années à une relative contraction du temps réservé à la visite d'un congrès et/ou d'un salon par le participant. Il est donc plus que nécessaire, pour la bonne marche des affaires et la rentabilité des congrès et salons, de faciliter et fluidifier le trajet d'un congressiste ou d'un visiteur professionnel de salon jusqu'au lieu de la manifestation.

L'objectif prioritaire est de réduire de façon significative la part du temps passé dans les transports au bénéfice de celle accordée aux échanges marchands et non marchands dans le cadre du congrès ou du salon.

Nous pensons qu'il faut intégrer et traiter efficacement et durablement ces enjeux dans le cadre du projet de transport public du Grand Paris. Ce chantier de premier plan peut offrir à Paris Ile de France la possibilité de renforcer son attractivité à l'international, et ainsi de conquérir de nouvelles parts de marché, synonymes de retombées économiques et de création d'emplois.

Avec la montée en puissance du développement durable et la capacité des grandes métropoles mondiales à se rendre visibles et attractives, le transport et l'accessibilité sont devenus des éléments très stratégiques du dispositif urbain, et constituent déjà aux yeux des clientèles internationales les plus initiées un critère discriminant.

## **Conclusion**

France Congrès soutient le projet du métro automatique du Grand Paris, et demande que cette action majeure pour l'avenir économique et social de Paris Ile de France, et plus largement de la destination France, prévoit :

- d'améliorer significativement l'accès aux aéroports, en particulier Roissy CDG,
- de relier les principaux sites d'accueil de manifestations professionnelles (centres de congrès et parcs expo, notamment les 3 sites stratégiques que sont La Défense, Villepinte et Le Bourget-aéroport) à la future boucle, avec la création de gares spécifiques, lorsque celles-ci n'existent pas déjà,
- d'associer en permanence un ou plusieurs opérateurs parisiens de la filière des congrès et salons dans la phase d'élaboration et de réalisation du projet.

## A propos de France Congrès

Association des maires des villes de congrès, créée en 1965, et qui réunit à ce jour **53 villes destinations dont les représentants, élus et professionnels, œuvrent ensemble à la promotion et au développement du marché des manifestations professionnelles.**

L'année 2010 marque un nouvel élan dans la politique conduite par France Congrès et ses villes membres en matière de **qualité de services couplée au développement durable.**

France Congrès s'entoure d'une **nouvelle compétence dédiée** en raison de la tendance du marché, et surtout du besoin d'agir en faveur de la préservation de l'environnement.

Ainsi, France Congrès sort en 2010 la Charte qualité et développement durable France Congrès évolutive et certifiable par tiers, et s'engage dans un accompagnement technique auprès des sites d'accueil qui composent le réseau.

Ses autres missions :

- **informer les organisateurs de congrès** sur l'offre de produits et de services des destinations membres du réseau,
- **améliorer la connaissance du marché des réunions professionnelles** (congrès, colloques, conventions, etc.) par la réalisation d'études et d'enquêtes statistiques,
- **inciter les professionnels à développer des démarches de qualité et de développement durable** au sein des centres de congrès (notamment via la charte qualité et développement durable),
- **participer aux travaux sur les normes de qualité et de développement durable,**
- **créer des synergies avec les organisations professionnelles de la filière,**
- **promouvoir le marché des manifestations professionnelles en France et à l'international** auprès des pouvoirs publics et des socioprofessionnels et contribuer ainsi à son développement.

Contact : Emmanuel DUPART, Directeur délégué

Siège : 19, rue de Penthièvre – 75008 Paris – Tél : 01 42 65 10 01

[www.francecongres.org](http://www.francecongres.org)